Pv de l’assemblée du printemps 2014

Nous sommes à Bretonnières, l’assemblée commence à 19.45.

Se sont excusés ; B. Panchaud, J.Basset, Mme Rose, Brahim, N.Cheseaux, F.Grandjean, M.Johacim Marchand, M.Bolomey, E.Gorgerat, P.Guignard.

Le président précise qu’un point avait été oublié lors de l’envoi de la convocation et sera ajouté, c’est à propos de la nomination du comité.

Une minute de silence est observé pour P.Rose qui nous à quitté l’automne passé.

Une pensée aussi pour B.Panchaud qui se remet de son hospitalisation, une carte passe.

Une pensée pour Claude Guignard qui a fait une avc.

Lecture du PV de l’assemblée d’automne 2013.

E.Epiney nous lit son rapport qui est ci-joint.

J.-B Pascale nous lit les comptes 2013. Avec un bénéfice exceptionnel de 1840.55 qui s’explique par l’augmentation du nombre de membre amis qui de 20 membres et l’augmentation de subenstion pour le foire aux Sonnailles

Eric souligne que cet automne R.Meylan n’a pas pu venir lors de l’assemblée afin de lire les comptes car elle était hospitalisée et comme le deuxième vérificateur était aussi absent, c’est donc ici à notre assemblée du printemps que Stephane Beney nous à lu les deux rapports, celui de 2012-13 et 2013-14.

Les nouveaux contrôleurs sont E.Gorgerat et P.-Henri (Isuf au cas où y a un souci quelconque).

Sarah Chappuis cède sa place à Stéphane Beney qui est accepter par applaudissement. J.-B reste au comité et cède sa place à S.Beney qui est d’accord de reprendre le role de caissier.

Brahim s’est excusé et nous transmettra son rapport du miel cet automne. Le rapport est ci-joint.

Comptoire suisse, y participera Isuf. (PH Conod s’est désisté.)

Eric souligne que l’apiculteur qui se rend au comptoire doit avoir le label.

Une discussion à propos de différences entre le label vaud et le label suisse.

Pas le droit de sortir du canton pour le Label Vaudois et pas de cadre en plastique.

Les cotisations ne changent pas.

Liste avec les activités des sociétés allentours, quelques points à souligner, notament la feuille d’inscription avec les explications de Ruth Erismann. Malgrès le beau programme peut de personnes ont l’air intéressés. Un rappel pour tous, toutes les activité inscrites sur cette fiche sont ouvertes à toutes et tous.

Les dates d’élevages de reines sont inscrites et nous rappelons qu’il est normal de s’y rendre si nous désirons des reines. Merci de s’organiser directement avec N.Ajvazi.

Stéphane Beney demande des précisions quant au fonctionnement de la chaudière, M.Buchs lui donne les informations précises. Une idée est de se mettre à plusieures pour éviter de frais supplémentaires.

Foire aux sonnailles, cette année P.-Henri ne souhaite plus continuer. Il nous céde sa place, nous le remercions et à la priorité pour choisir le jour qu’il préfère.

Donc le vendredi ?????Nexhemdin et samedi PH.Conod le dimanche il y aura Eric qui préparera la ruche de démonstration. Ruth Erismann remarque qu’elle n’est pas obligatoire pour toucher les subventions.

Nous votons pour l’obtention de notre site internet payant (sans pub avec le nom de site api.orbe.ch et quelques fonction supplémentaire. P.-H approuve que de nos jours, les jeunes ou moins jeunes pianotent à tout vent sur leur téléphone pour la moindre information. Le vote est de 6 pour et 1 non. C’est accepter.

Les statuts sont modifié durant l’hiver avec plusieurs membres,

1. A propos du siège du président ; ces modifications sont acceptés à l’hunanimité.
2. A propos de l’assemblée générale l’automne et plus le printemps, 7 pour et un contre.

Refus pour l’achat d’un projecteur bimer.

La soirée se poursuit avec un apéro.